

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 44012 du 3 septembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ2022297S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du
Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de
gendarmerie ;
Vu la décision n° 55658 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929994S) ;
Vu la décision n° 80611 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930020S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} octobre 2020 :

Siros Stéphane NIGEND : 151 969 NLS : 8 009 792

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2020 :

Colson David NIGEND : 190 894 NLS : 8 039 723

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2020 :

Gury Judith NIGEND : 248 583 NLS : 8 089 655

Egea Fabrice NIGEND : 207 367 NLS : 8 061 050

Métivier Cédric NIGEND : 243 261 NLS : 8 096 141

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
L. LE GENTIL